

Plan d'implantation général



Plan d'implantation général



Légende



Tôle de passage



Zone de stockage



Emprise chantier



Circulation véhicules



Circulation piétons



Circulation cycles



Circulation bus

Zone : S19 à S27

Rue Bellecombe barrée

Passage rue de la Gaité en demie chaussée avec maintien de la circulation via tôle de passage.

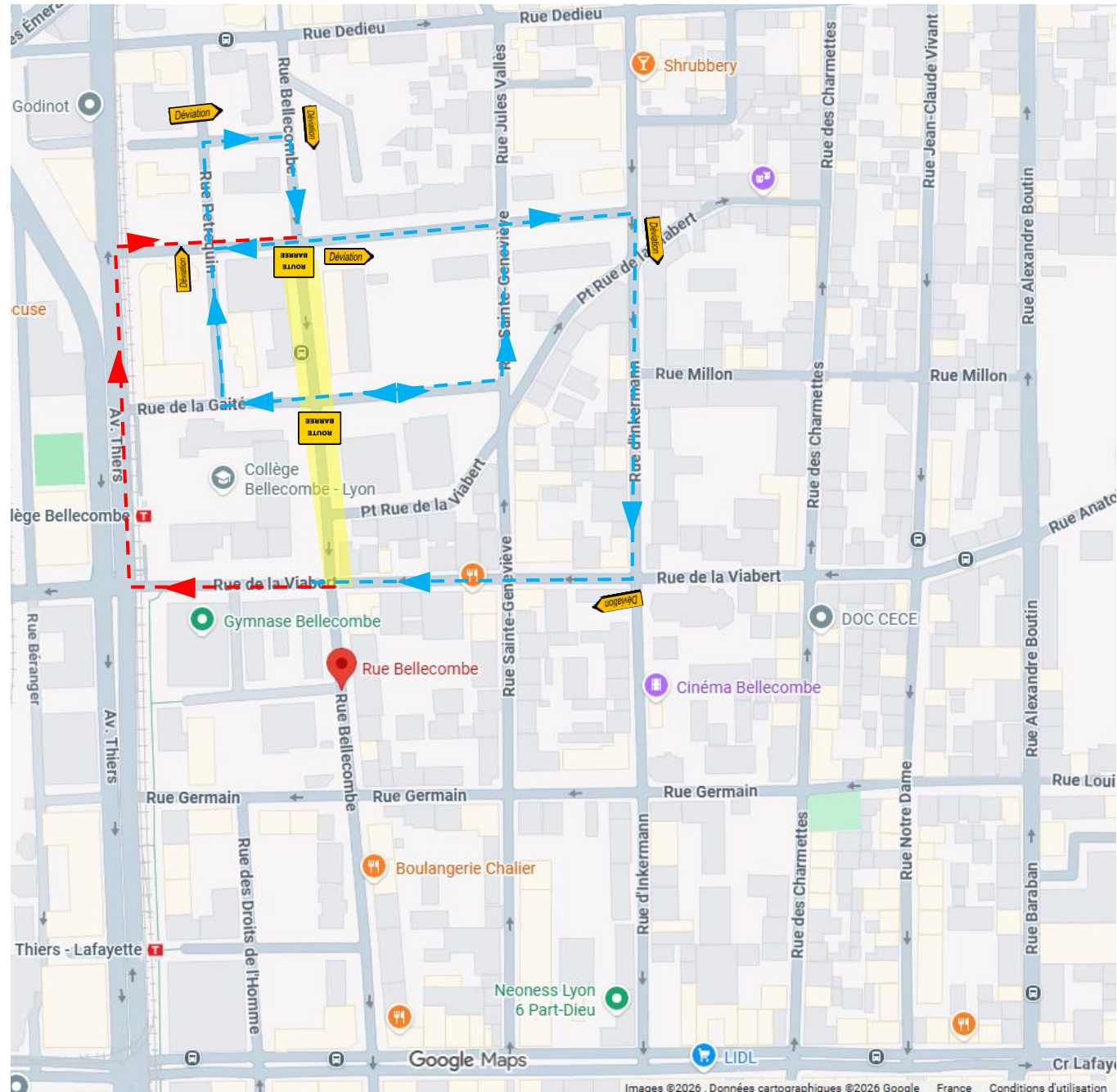
Accès à Petite rue de la Viabert par Rue de la Viabert puis par Bellecombe en contre sens sur 30ml

Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

La fouille de raccordement en vert sera ouverte jusqu'en S31



Circulation Zone : S19 à S30



Zone : S22 à S28

Rue Bellecombe barrée sauf riverains.

Maintient des 4 accès.

Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

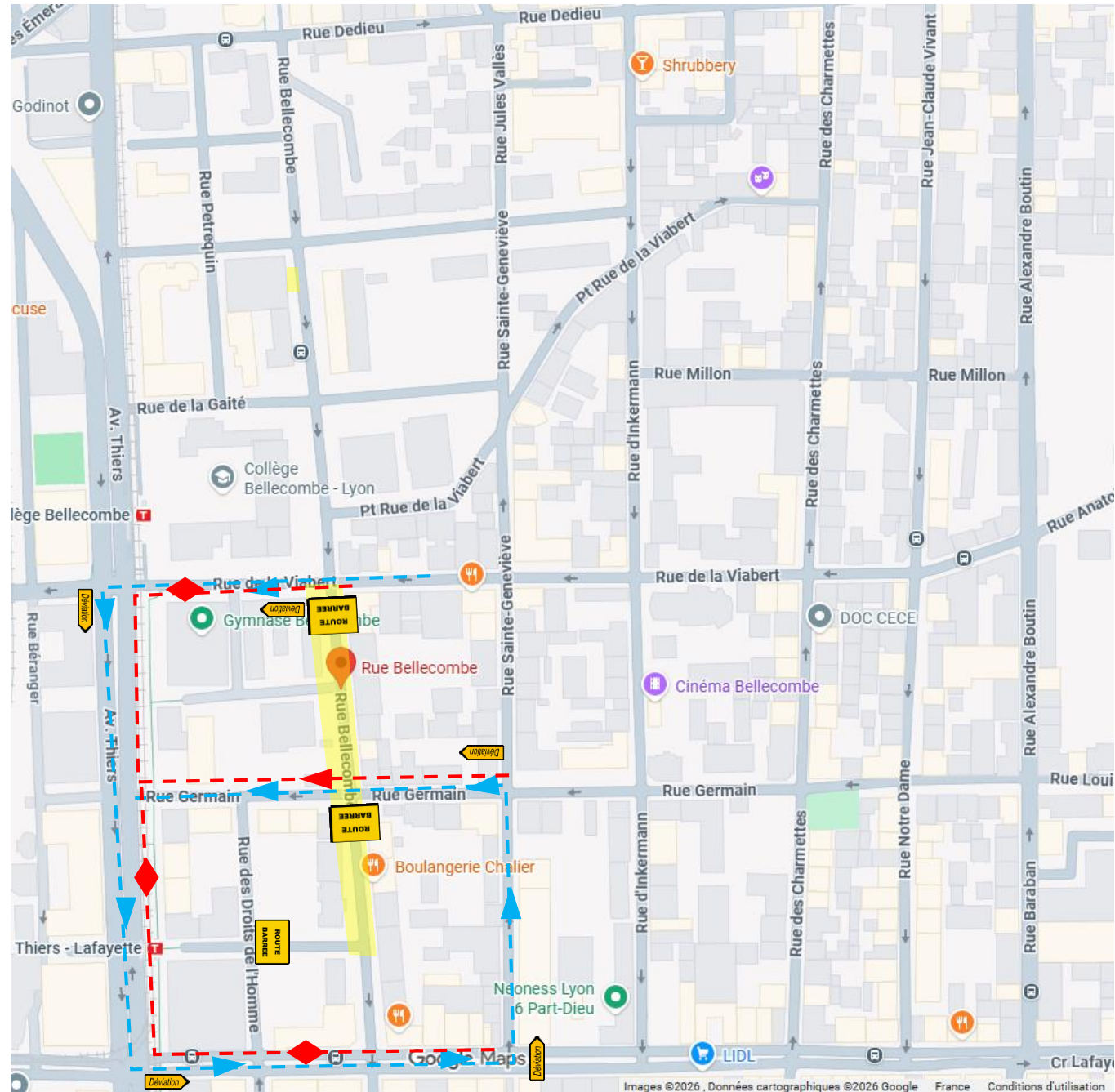
Passage rue Germain en demie chaussée avec maintien de la circulation via tôle de passage.

Pas d'accès garage à maintenir Rue Lannes.

Rue Lannes barrée



Circulation Zone : S22 à S28



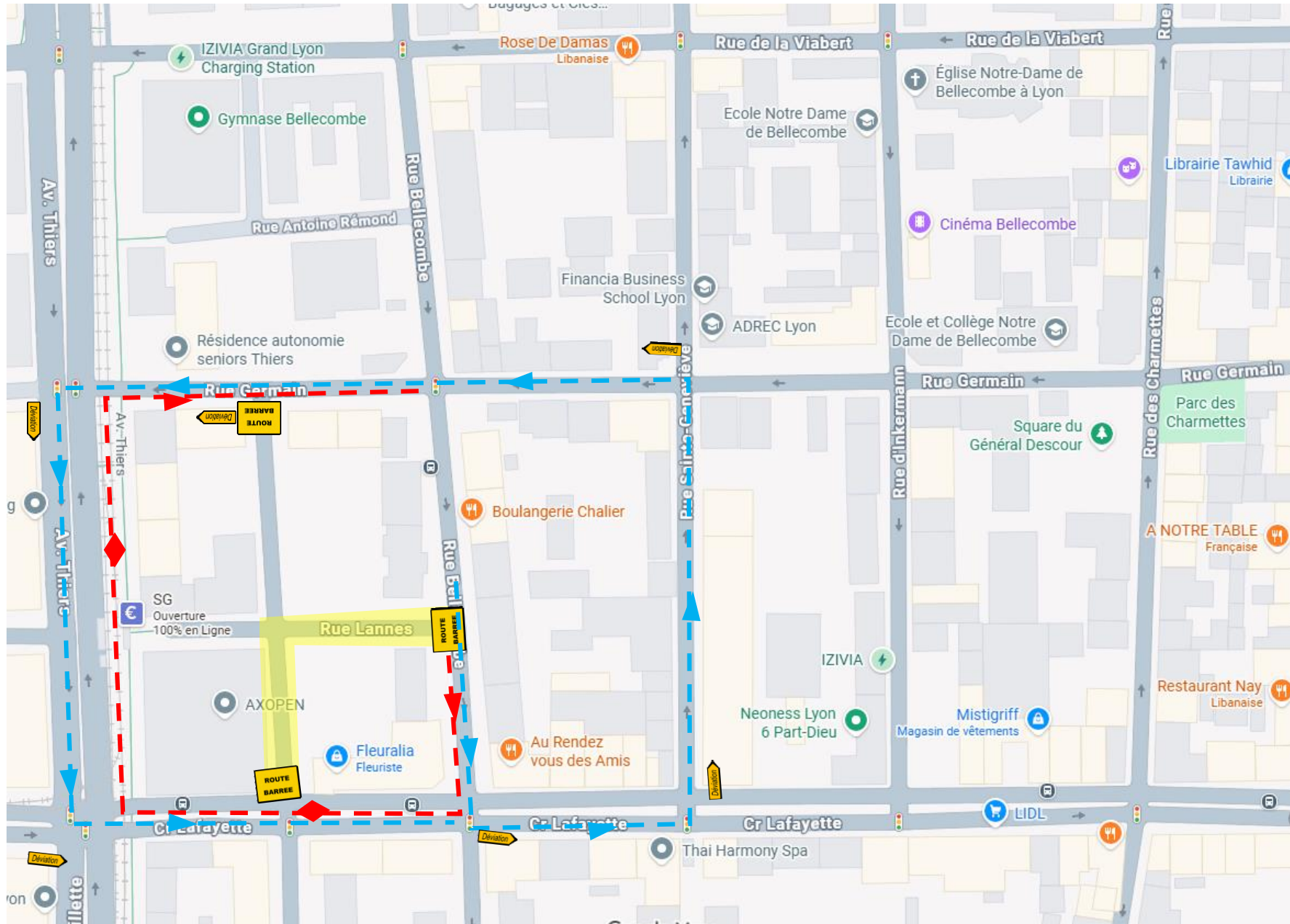
Zone : S27 à S31

Rue Lannes et Rue des Droits de l'Homme barrée sauf riverains.
Maintient des 3 accès.

Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.



Circulation Zone : S27 à S31



Zone : S24 à S28

Jour

Phase 1

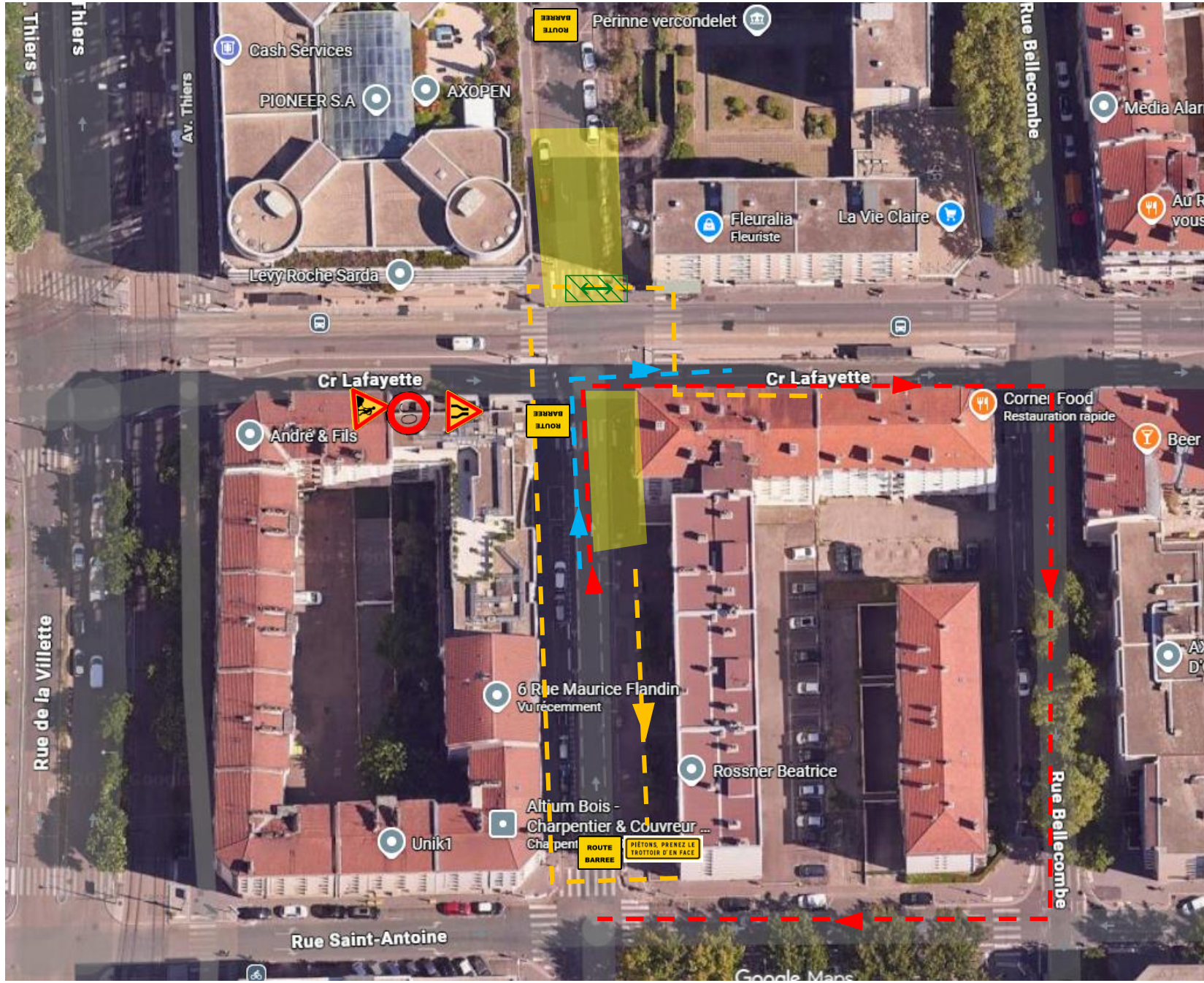
Rue des Droits de l'Homme
barrée sauf riverains (mise en
impasse)

Stationnement interdit des
deux côtés de la chaussée à
l'avancement de chantier.

Rue Flandin

Suppression du sens cyclable
rentrant sur Flandin.

Stationnement interdit des
deux côtés de la chaussée à
l'avancement de chantier.

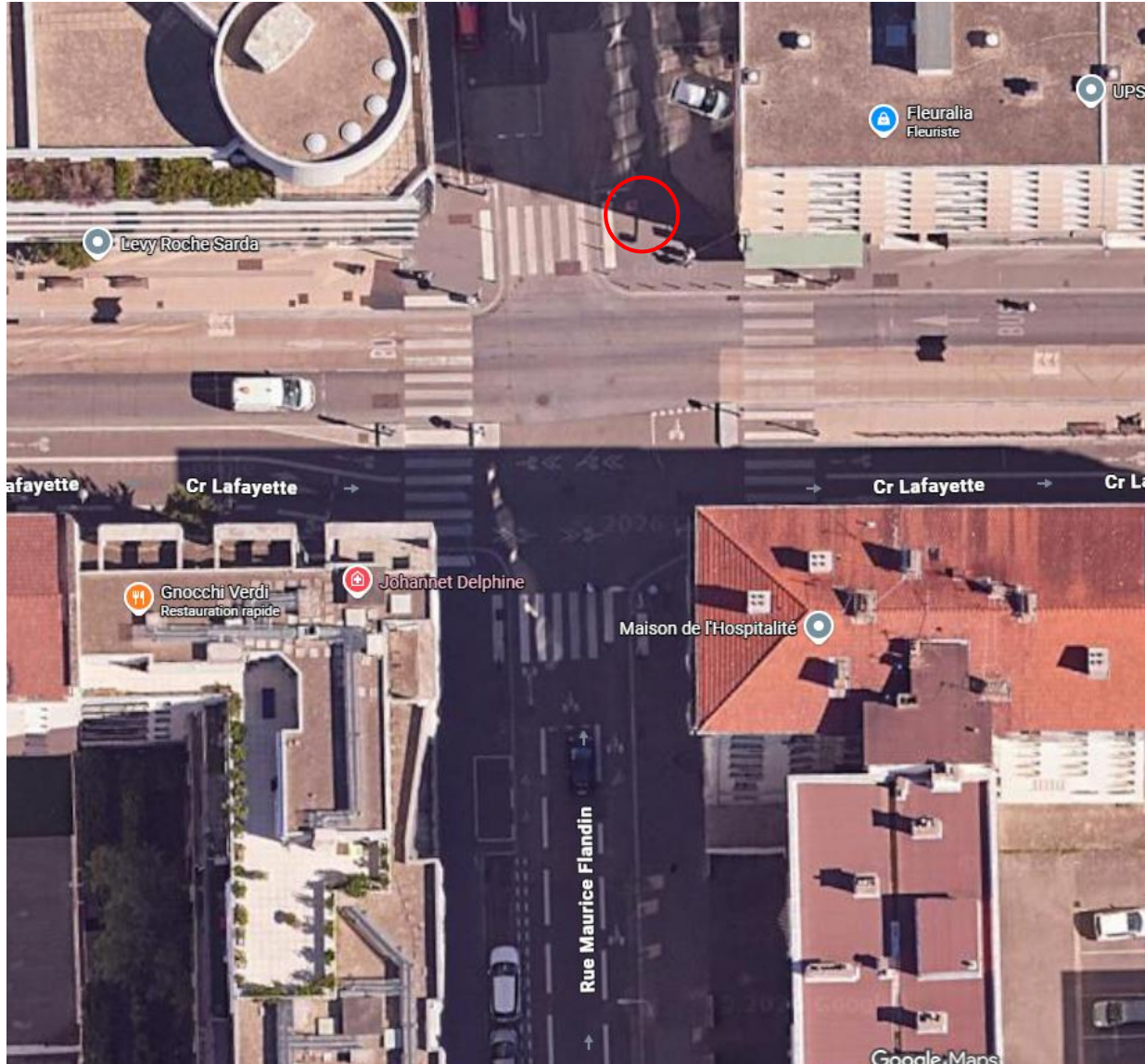


Zone : S24 à S28

Jour

Phase 1

Décalage feux piéton



Zone : S24 à S28

Nuit

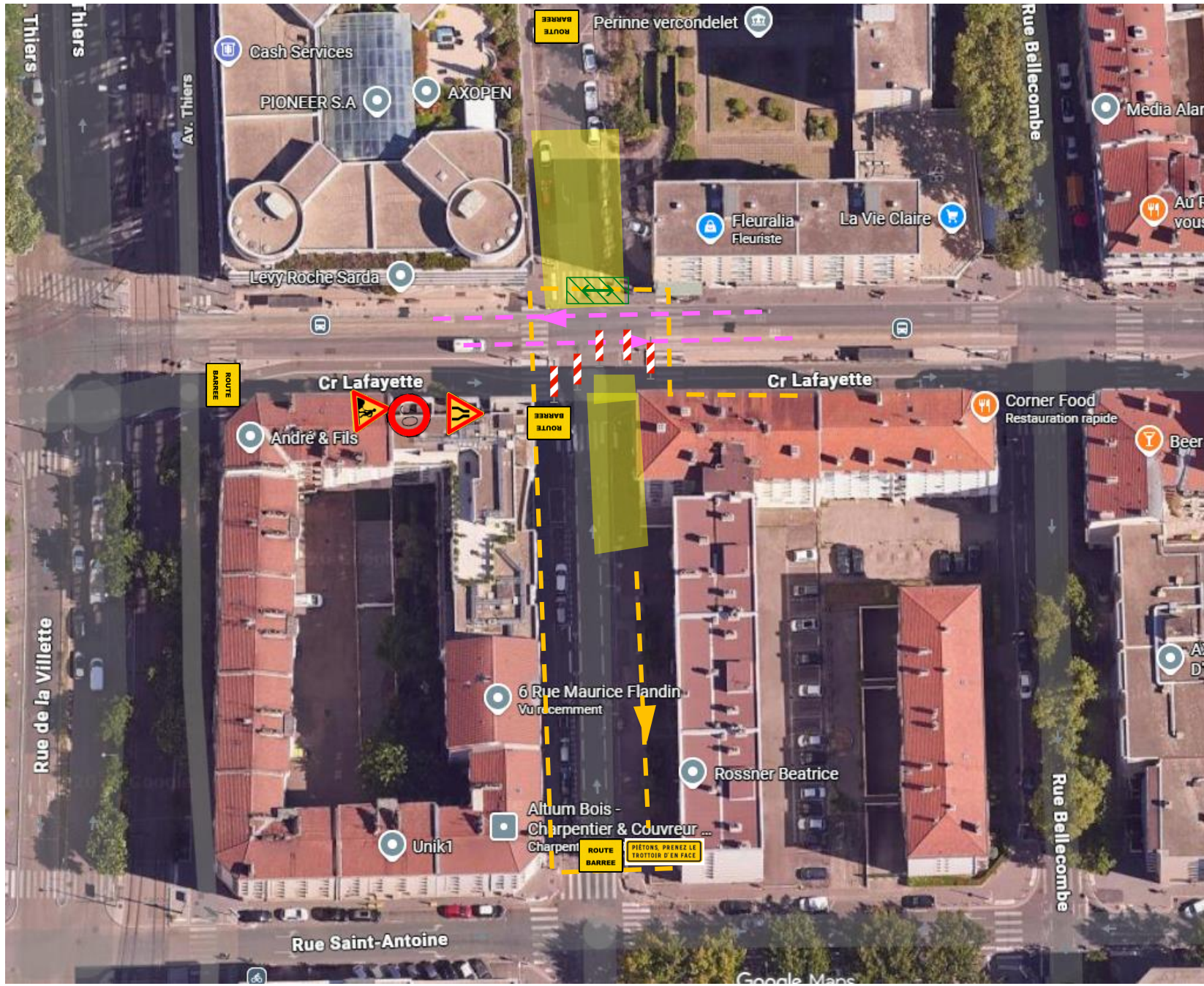
Phase 1: Réalisation de la 1ère demie chaussée

Rue des Droits de l'Homme barrée sauf riverains (mise en impasse)
Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

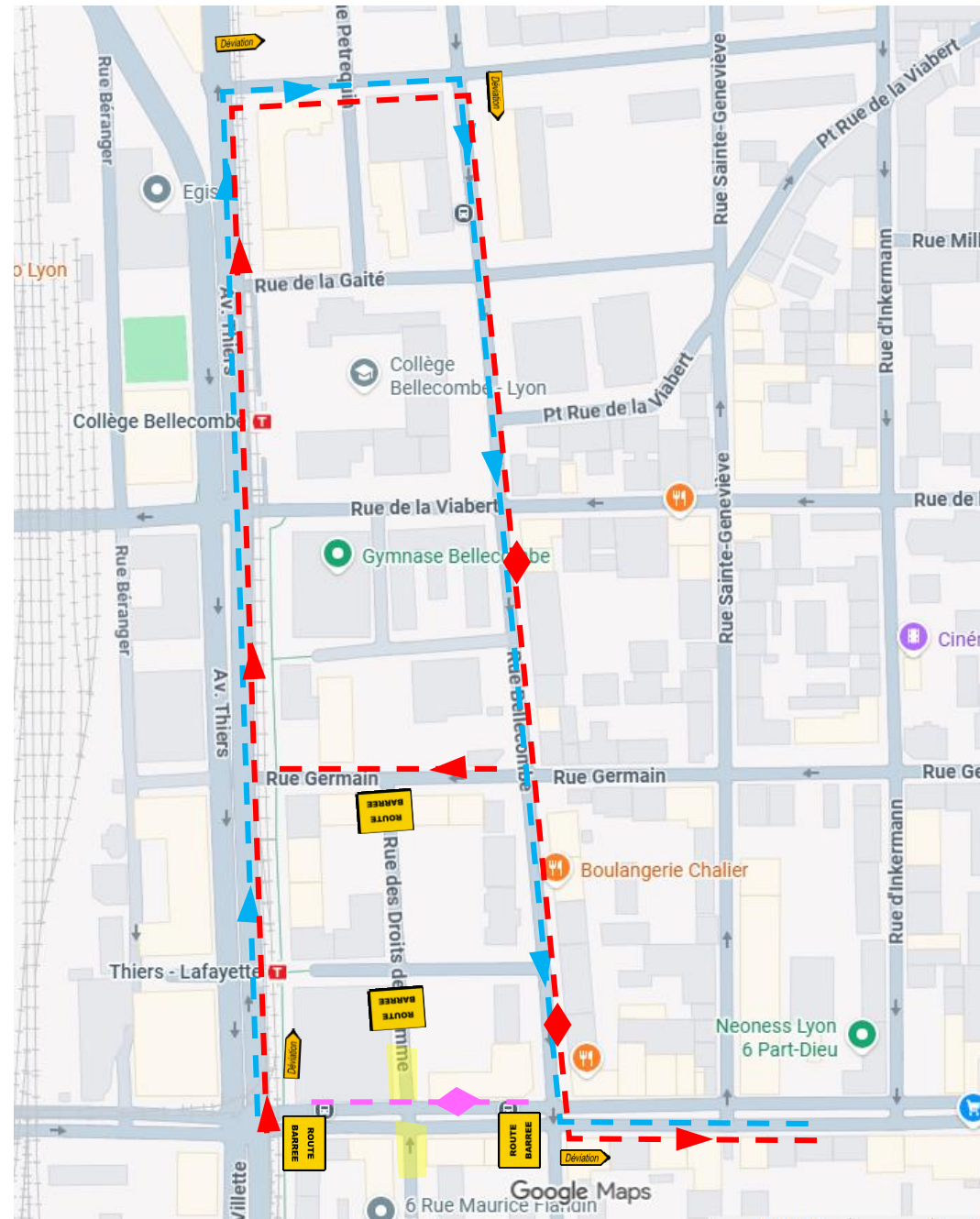
Rue Flandin
Suppression du sens cyclable rentrant sur Flandin.
Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

Cours Lafayette barré pour les voitures et les cycles

Maintient des deux sens bus



Circulation Zone : S24 à S28



Zone : S24 à S28

Nuit

Phase 2: Réalisation de la 2eme demie chaussée

Rue des Droits de l'Homme barrée sauf riverains (mise en impasse)

Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

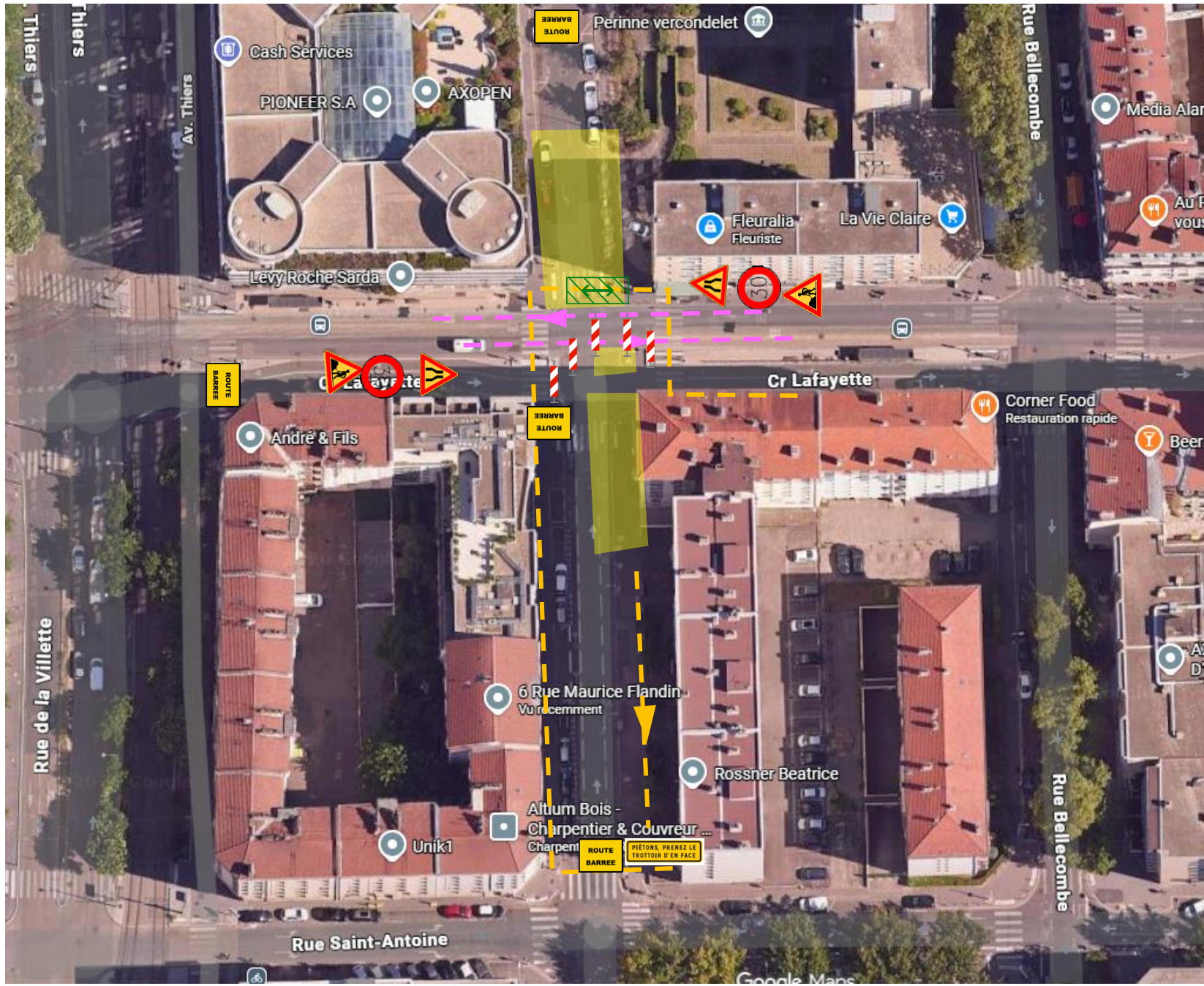
Rue Flandin

Suppression du sens cyclable rentrant sur Flandin.

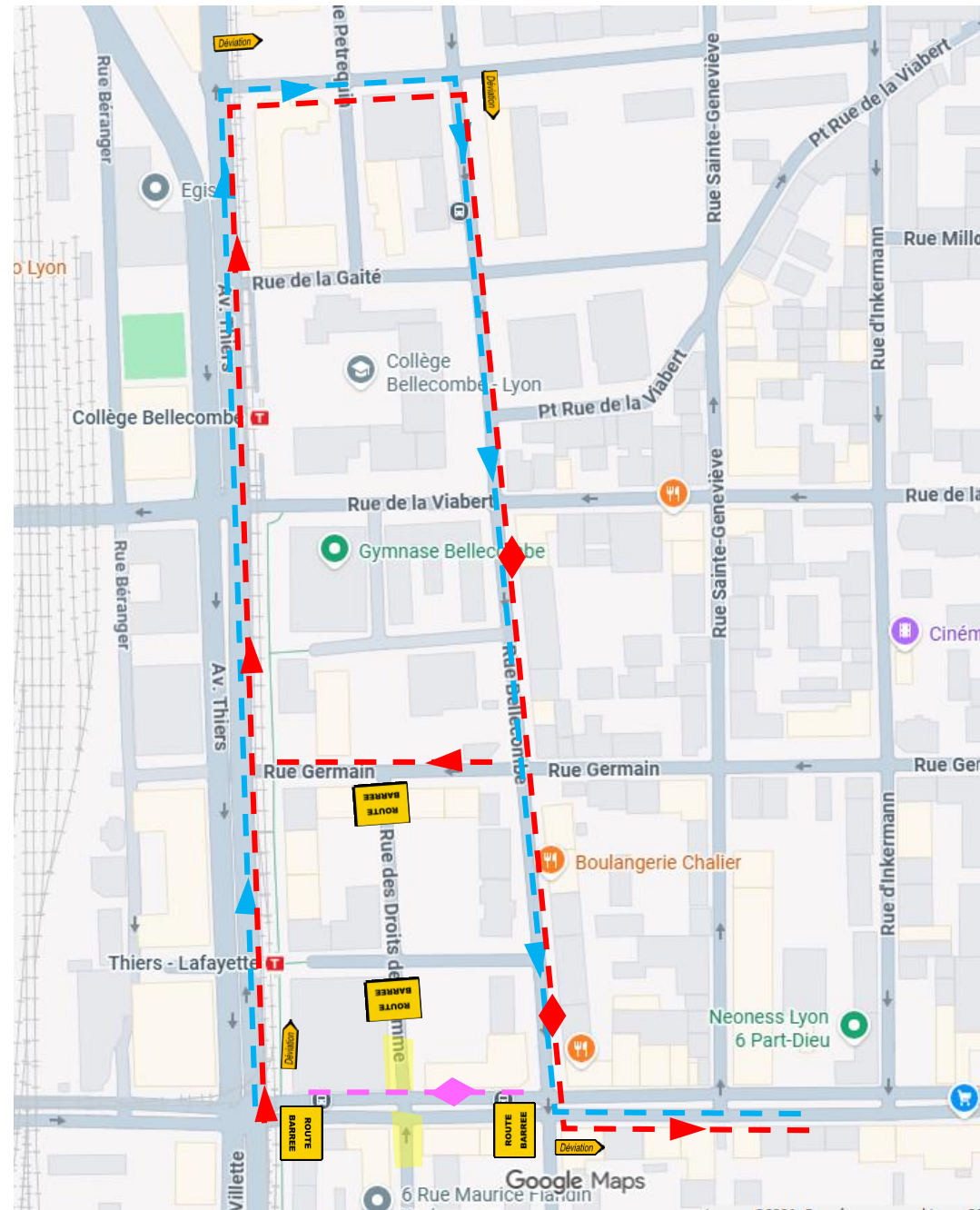
Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

Cours Lafayette barré pour les voitures et les cycles

Maintient des deux sens bus



Circulation Zone : S24 à S28



Zone : S24 à S28

Nuit

Phase 3: Réalisation de la 3eme demie chaussée

Rue des Droits de l'Homme barrée sauf riverains (mise en impasse)

Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

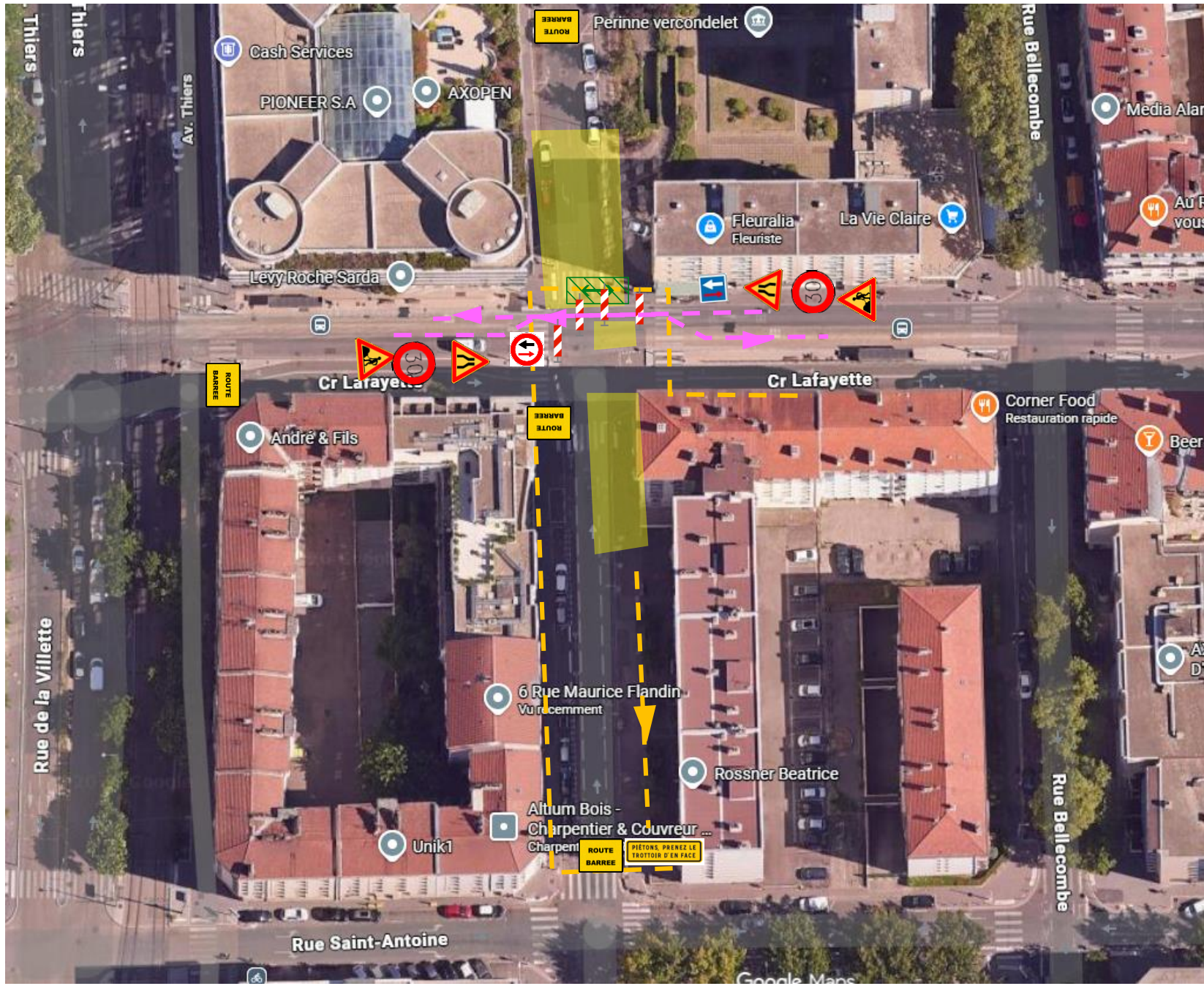
Rue Flandin

Suppression du sens cyclable rentrant sur Flandin.

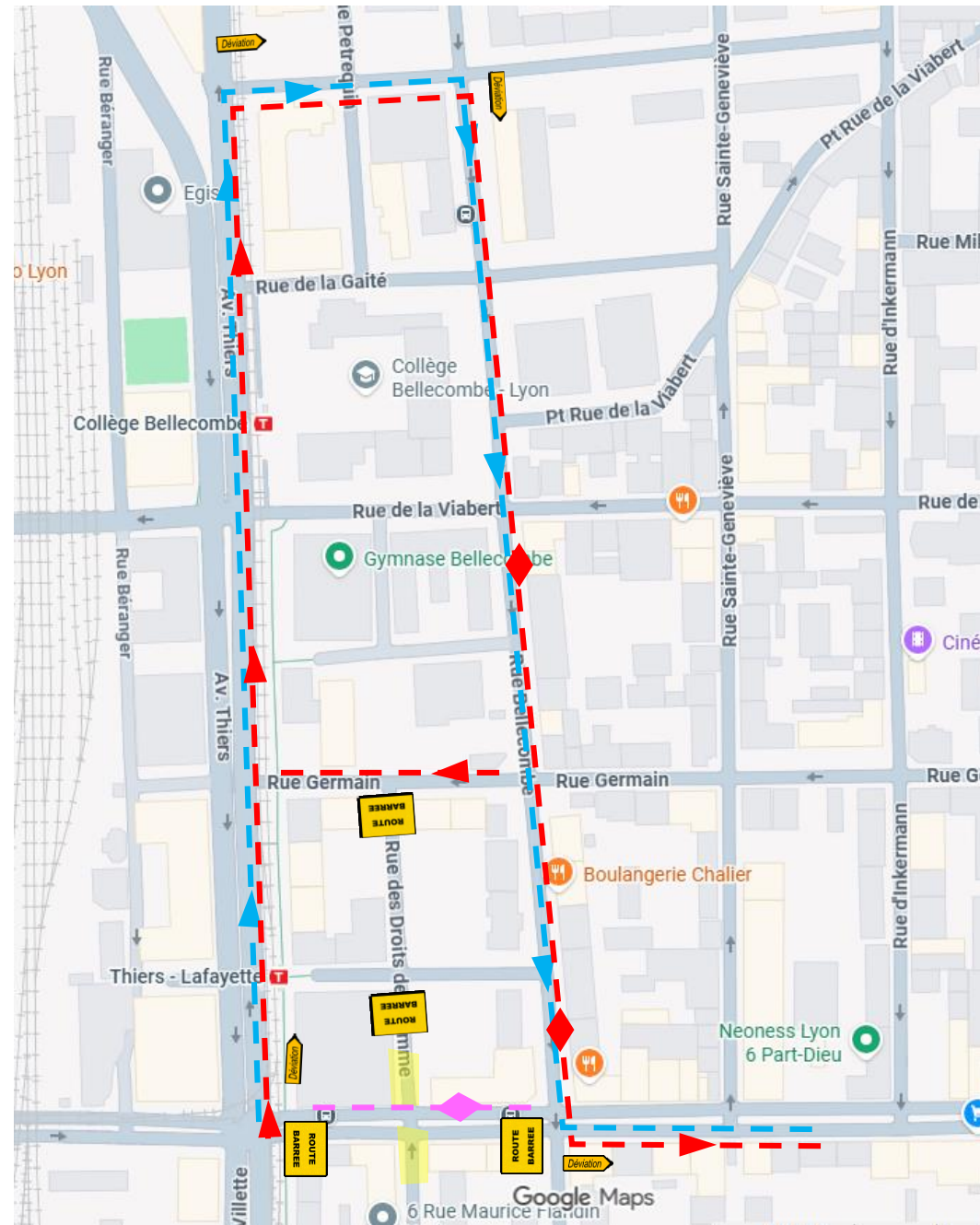
Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

Cours Lafayette barré pour les voitures et les cycles

Maintient des deux sens bus



Circulation Zone : S24 à S28



Zone : S24 à S28

Nuit

Phase 4: Réalisation de la 4eme demie chaussée

Rue des Droits de l'Homme barrée sauf riverains (mise en impasse)

Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

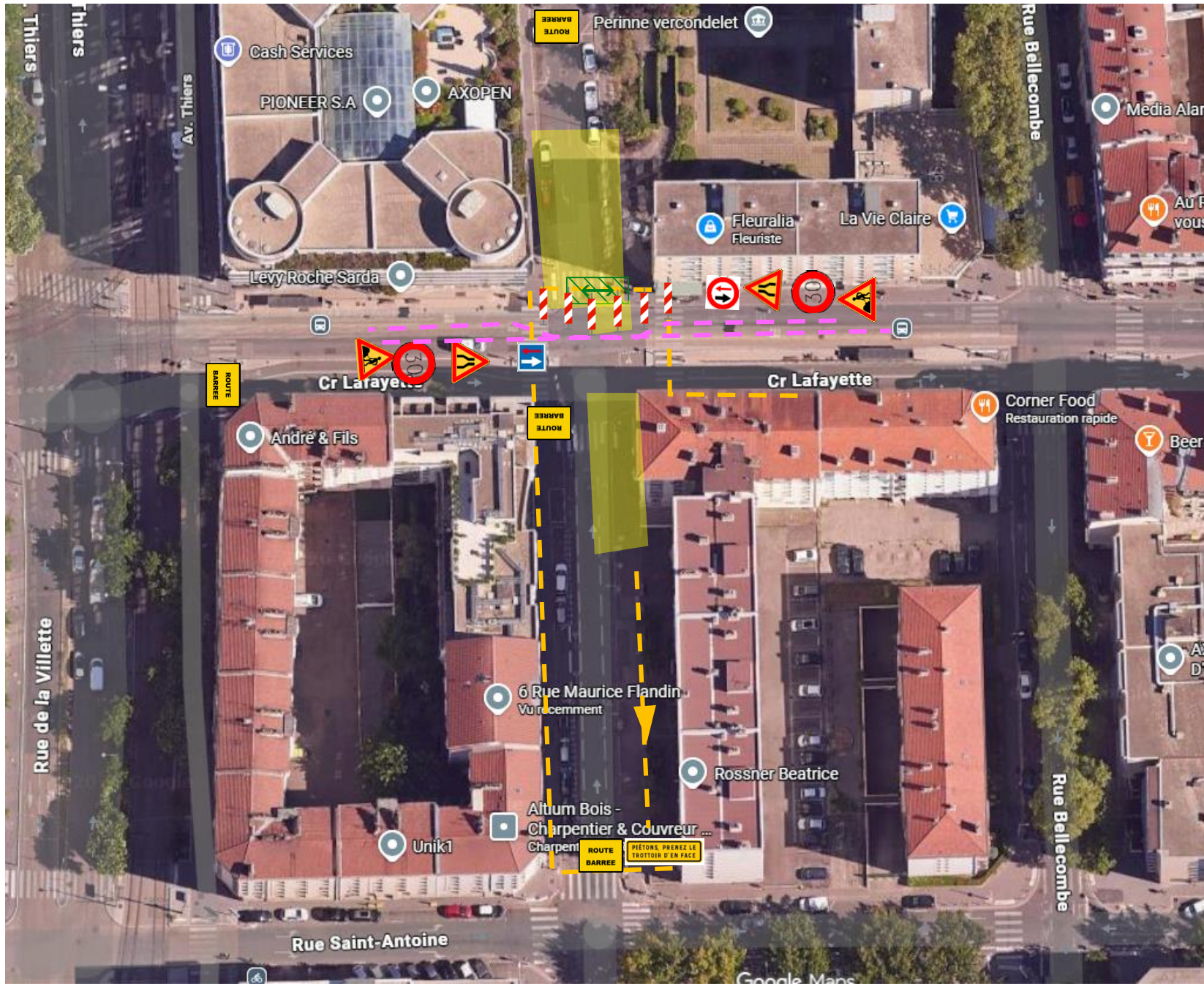
Rue Flandin

Suppression du sens cyclable rentrant sur Flandin.

Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée à l'avancement de chantier.

Cours Lafayette barré pour les voitures et les cycles

Maintient des deux sens bus



Circulation Zone : S24 à S28

